

DATE DE DÉPÔT :

INITIALES AGENT :

À déposer en mairie ou envoi par mail [ccas@mairie-orly.fr](mailto:ccas@mairie-orly.fr)

**DEMANDE AIDE DE FIN D'ANNÉE  
PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP**



**2024**

**NE PAS AVOIR DÉPOSÉ UNE AUTRE DEMANDE D'AIDE DE FIN D'ANNÉE**

DEMANDEUR	MADAME	MONSIEUR
	<b>NOM, PRÉNOM</b> (responsable légal ou mandataire)	
<b>PERSONNE CONCERNÉE PAR L'AIDE</b>		
<b>SITUATION FAMILIALE</b>	<input type="checkbox"/> CÉLIBATAIRE <input type="checkbox"/> MARIÉ(E) / VIE MARITALE	<input type="checkbox"/> VEUF(VE) <input type="checkbox"/> DIVORCÉ(E) / SÉPARÉ(E)
<b>ADRESSE</b>		
<b>N° DE TÉLÉPHONE ☎</b> (OBLIGATOIRE)		
<b>ADRESSE MAIL @</b> (OBLIGATOIRE)		

**Pièces à joindre :**

- Copie de la carte d'invalidité + 80 %
- Avis d'impôts sur le revenu
- Dernière quittance de loyer



**À DÉPOSER JUSQU'AU VENDREDI 18 OCTOBRE 2024 INCLUS**

Je soussigné(e) ..... certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements communiqués.

Date ..... / ..... / .....

**SIGNATURE**

**Traitement informatique des données**

Les données personnelles recueillies dans le cadre de ce formulaire sont nécessaires à la gestion des dossiers d'Aides de Fin d'Année Handicap. Elles sont traitées uniquement, et ce dans un cadre strictement confidentiel, par le CCAS de la ville d'Orly. Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au règlement général sur la protection des données (RGPD) notamment ses articles 6 et 7, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou effacement des informations la concernant, en faisant la demande à : [ccas@mairie-orly.fr](mailto:ccas@mairie-orly.fr).

## COMMENT EST TRAITÉE VOTRE DEMANDE ? (À LIRE ATTENTIVEMENT)

**1 • APRÈS LE DÉPÔT DE VOTRE DOSSIER COMPLET**, vous recevrez un SMS **ou** un courrier pour vous indiquer si votre demande est acceptée ou refusée

**DANS LA SEMAINE QUI SUIT LE DÉPÔT**, LE CCAS PEUT VOUS CONTACTER POUR DEMANDER DES PIÈCES COMPLÉMENTAIRES. SANS RÉPONSE DE VOTRE PART SOUS 15 JOURS, VOTRE DEMANDE SERA CONSIDÉRÉE COMME SANS SUITE

**2 • SI VOUS AVEZ LE DROIT À L'AIDE**, vous recevrez une semaine avant la date de remise ci-dessous, un SMS vous notifiant votre heure de passage :



**ATTENTION POUR RETIRER L'AIDE, IL FAUT UNE PIÈCE D'IDENTITÉ VALIDE**

AIDE DE FIN D'ANNÉE

DÉLIVRANCE DE L'AIDE

**MERCREDI 11 DÉCEMBRE 2024**

 SALONS DE LA MAIRIE

## INFORMATIONS IMPORTANTES

### 1 • DROIT AUX AIDES

- ✓ Vous devez être locataire/propriétaire à Orly depuis plus de 3 mois
- ✓ Pour bénéficier des aides de fin d'année handicap **il faut avoir un taux de handicap  $\geq 80\%$ .**

LES DEMANDES HORS DE CE CADRE NE SERONT PAS INSTRUITES

### 2 • DÉPÔT ET ATTRIBUTION

- ✓ Le dépôt du dossier COMPLET donnera lieu à la remise d'un **récépissé à conserver**

POUR TOUTE QUESTION ☎ : 01 48 90 20 00 »

ccas@mairie-orly.fr